

DECRET N° 2006-642 DU 04 DECEMBRE 2006

portant nomination de Monsieur Bonaventure ASSOGBA
en qualité Directeur du Fonds d'Appui à la production
Audiovisuelle au Ministère Délégué chargé de la
Communication et des Nouvelles Technologies auprès
du Président de la République.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement et le décret n° 2006-414 du 17 août 2006 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret n° 2006-459 du 05 septembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère Délégué Chargé de la Communication et des Nouvelles Technologies auprès du Président de la République ;
- Sur** proposition du Ministre Délégué chargé de la Communication et des Nouvelles Technologies auprès du Président de la République ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 31 octobre 2006 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur Bonaventure ASSOGBA est nommé Directeur du Fonds d'Appui à la Production Audiovisuelle au Ministère Délégué chargé de la Communication et des Nouvelles Technologies auprès du Président de la République.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 04 décembre 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI.-

Le Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,

Le Ministre Délégué Chargé de
la Communication et des Nouvelles
Technologies auprès du Président
de la République,

Pascal Irénée KOUPAKI.-

Venance GNIGLA

Le Ministre délégué Chargé du Budget auprès
du Ministre du Développement, de
l'Economie et des Finances,

Albert Sègbégnon HOUNGBO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MCCNT/PR 4 MDEF 4
MDCB/MDEF 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF- DGTCP- DGID-
DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-
ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSE 01 JO1.